

Nous sommes de nos jours davantage enclins à montrer Ottawa à la nation et au monde entier sous le jour d'une capitale unique en son genre. Nous sommes arrivés au point où notre merveilleux pays fait face à un avenir extrêmement prometteur, au niveau national, international et local dans la région de la capitale nationale.

Le bras canadien est un exemple de remarquables efforts en tant que nation. Mes collègues savent sans aucun doute qu'on reconnaît de plus en plus sur la scène nationale et internationale que ce domaine est une source de recherches et de progrès sur le plan de la haute technologie. Si on se reporte à ce que j'ai dit dans mon introduction au sujet du rôle d'Ottawa, au départ, comme nœud de communications au confluent des grandes rivières de la région, on peut facilement prévoir que cette région en pleine expansion qui abrite la capitale deviendra un nouveau centre de communications tourné vers l'ère électronique du traitement des données, de la recherche et du développement.

Cette perspective devient particulièrement intéressante lorsqu'on songe que la capitale, en tant que siège du gouvernement, abrite nos institutions culturelles et qu'elle est généralement reconnue comme le centre des activités diplomatiques et autres activités internationales connexes. En tant que cœur de la nation, on considère généralement qu'elle est le gardien de notre histoire nationale, un lieu de pèlerinage pour tous ceux qui souhaitent comprendre le passé de notre pays et voir son évolution dans le présent. Enfin, et c'est encore peut-être plus important dans le cas du Canada, c'est un endroit privilégié d'où l'on peut espérer avoir un léger aperçu de cet avenir qui nous échappe, un terrain d'essai pour des idées et des progrès futurs.

Il convient également, puisque nous parlons de l'évolution de la capitale, que nous nous penchions sur ses limites physiques. Je remarque qu'à l'heure actuelle, il est difficile de s'y retrouver dans l'enchevêtrement des compétences intergouvernementales. Ces structures visent à donner un cadre physique et une infrastructure à notre capitale nationale, afin de souligner son importance en tant que point de ralliement des Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Alors que la capitale continue de grandir et devient encore plus complexe, on peut certainement remettre en question les limites établies à l'origine pour la ville d'Ottawa. Sur le plan culturel, il faut songer à l'évolution des activités publiques dans toute la région, que ce soit du côté du Québec ou de l'Ontario, pour comprendre que les liens culturels sont encore plus étroits.

● (1650)

En terminant, je dois préciser que cela montre très clairement que cette question est non seulement à propos, mais également importante pour l'avenir de notre capitale, Ottawa.

[Français]

Mme Claudy Mailly (Gatineau): Monsieur le Président, avant de faire mes quelques remarques sur ce projet de loi, et j'ai déjà pris la parole sur la motion principale, mais non sur cet amendement, je voudrais signaler que pendant tout le temps du débat, nous n'avons pas vu en cette Chambre ni le

Loi constitutionnelle de 1867

proposé de ce projet de loi, l'honorable député de Hull-Aylmer (M. Isabelle), ni la personne qui l'a secondé, l'honorable députée de Trinity (M^{me} Nicholson).

M. Gauthier: Je fais un rappel au Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): Un rappel au Règlement, l'honorable député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) a la parole.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je voudrais rappeler à la députée de Gatineau (M^{me} Mailly) que la télévision existe aujourd'hui, qu'on peut regarder ses commentaires, qu'on peut regarder les députés à la Chambre, mais elle devrait savoir, parce qu'elle le fait souvent, qu'on ne doit pas faire de commentaires sur la présence ou l'absence des députés.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je n'ai pas bien entendu la députée, mais elle sait pertinemment, puisqu'elle siège dans cette enceinte depuis un an environ, qu'elle ne devrait pas parler de la présence ou de l'absence de députés à la Chambre. Je suis persuadé qu'elle le comprend.

M. Gauthier: Bien entendu.

[Français]

Mme Mailly: Monsieur le Président, c'est que je m'ennuyais. Je suis contente de voir que mon collègue d'Ottawa-Vanier est entré à la Chambre plutôt que de rester dans le lobby à regarder la télévision.

Alors, ce projet de loi en est un d'une grande importance. Malheureusement, les failles qui ont été signalées par mes collègues aujourd'hui et au cours des journées précédentes où nous en avons discuté existent toujours dans ce projet de loi.

Il ne semble pas tenir compte de l'évolution du territoire de la Capitale nationale. On mentionne par exemple que l'on devrait étendre ce que l'on considère le cœur de la capitale à Hull et que peut-être, à l'avenir, on y ajouterait d'autres secteurs.

Monsieur le Président, je représente une circonscription dont la municipalité principale s'appelle Gatineau. Elle compte aujourd'hui 20,000 habitants de plus que la ville de Hull. Et pourtant, on considère que cette municipalité pourrait s'ajouter, dans un avenir qui semble très éloigné.

Monsieur le Président, cela montre que ce projet de loi a été vraiment conçu avec l'idée de porter attention à la circonscription du député de Hull-Aylmer et que ce n'est pas un projet de loi qui pourrait vraiment faire de notre Capitale le centre de notre sentiment d'appartenance nationale, comme il se doit dans un projet de loi qui traite du sujet dont nous discutons aujourd'hui.

Parce que vous savez, monsieur le Président, tous les fonds, tous les efforts qui sont dépensés par le gouvernement fédéral dans la région de la Capitale nationale le sont au nom de tous les contribuables canadiens, d'un bout à l'autre du pays. Alors, monsieur le Président, nous avons une responsabilité de bien refléter le sentiment de fierté, d'appartenance, la vision, les désirs de tous nos Canadiens.